



























# Assemblée des délégués du 30 oct. 2025

jeudi 30 octobre 2025 • 20:00 - 22:00 | Fleur de Lys, Porsel | Assemblée des délégués

Participants				P	A	E	O
				Présent	Absent	Excusé	Online
	Claude Gremaud	Vice-président	vice-president@avgg.ch	P			
	Ludivine Besomi Chatagny	Admin & Finances	info@avgg.ch 079 518 22 32	P			
	Michel Currat	Fontainier	michel.currat@avgg.ch	P			
	Marcos Pires Mendes	Membre comité	marcos.pires@bossonnens.ch	P			
	Pierre-Alain Perroud	Membre comité + Commune Attalens	paperroud@attalens.ch	P			
	Sébastien Frossard	Membres comité	sebastien.frossard@sales.ch	P			
	Thomas Oberson	Membre comité + Commune Vuisternens	thomas.oberson@vuisternens.ch	P			
	Yves Currat	Membre comité	yves.currat@saint-martin-fr.ch	P			
	François Genoud	Préfet de la Veveyse		E			
	Charles Bailat	Président	president@avgg.ch	P			
	Valentin Bard	Préfet de la Glâne		E			
	Vincent Bosson	Préfet de la Gruyère		E			
	Patrice Borcard	Directeur ECAB		E			
	Pascal Toffel	Chef de Service SAgri		A			
	Nicolas Favre	Président ComFin	favre.nicolas1970@gmail.com	P			
	Pierre-Louis Fossati	ComFin	fossati@tt4.ch	P			
	Stéphane Baechler	Membre ComFin + Commune de Sâles	stephane.baechler@sales.ch	P			
	Eliot Savoy	Commune d'Attalens		E			
	Predrag Stamenkovic	Commune de Bossonens		P			
	Fabienne Dietrich	Commune de Granges		P			
	Benoît Jordil	Commune de Granges		P			
	Philippe Schneider	Commune de La Verrerie		P			
	Juliana Cruchon	Commune de Le Flon		P			
	Lionel Bussard	Commune de Saint-Martin		P			

<b>C</b> Conus	Commune de Rue	<b>P</b>
<b>MR</b> Martin Rosat	Commune de Vuisternens-dvt-Romont	<b>E</b>
<b>NH</b> Nicolas Hassler	Commune de Sâles	<b>E</b>

## 1 Appel des délégués

### Ouverture de la séance

Mme Cruchon prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux délégués de l'AVGG à Porsel. M. Charles Bailat, Président, ouvre ensuite la séance à 20h01. Il remercie la commune de Le Flon pour son accueil et souhaite également la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse les Préfets des trois districts ainsi que les représentants du SAgri et de l'ECAB.

### Appel des délégués

Le Président précise que les délégués ont signé la liste des présences et sont en possession des cartons de vote. Il n'y a donc pas lieu de procéder à un appel nominatif.


9 communes sur les 9 communes de l'association sont représentées pour un total de 34 voix. La majorité requise est de 18 voix. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut dès lors valablement délibérer.

## 2 Nomination des scrutateurs

Le Président nomme deux scrutateurs: M. Pascal Grandjean délégué de la Commune de La Verrerie et Mme Cruchon, déléguée de la commune de Le Flon. Ceux-ci acceptent leur rôle.

## 3 Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 2025 est disponible sur le site internet de l'AVGG ainsi que dans l'outil de partage. Pour cette raison, celui-ci ne sera pas lu en assemblée à moins que quelqu'un en fasse la demande. Ceci n'étant pas le cas, et l'assemblée n'ayant pas de question à ce sujet le Président passe à l'approbation du procès-verbal.

Le procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteure. 

## 4 Budget 2026

### 4.1 Budget de fonctionnement et d'investissements

La parole est passée à Ludivine Besomi Chatagny, administratrice des finances, pour la présentation du budget de fonctionnement 2026. Celui-ci, tout comme le message explicatif ayant été déposés sur le site internet de l'AVGG et l'outil de partage, il est proposé de traiter les informations par sous-chapitre:

- 011 - Législatif: une assemblée supplémentaire est à prévoir pour le changement de législature. De plus, le contrat avec la fiduciaire actuelle arrivant à échéance, le montant du nouveau contrat est à adapter selon les offres reçues.
- 012 - Exécutif: le changement de législature induira des charges supplémentaires
- 021 - admin fin: pas de remarque particulière
- 022 - services généraux: l'engagement d'une collaboratrice en comptabilité à 10% engendre une augmentation du salaire et des charges sociales; des frais de matériel sont également comptés pour la mise ne place d'un poste de travail supplémentaire. De plus, le nouveau site internet nécessite une maintenance annuelle plus conséquente qu'auparavant.
- 710 - Approvisionnement en eau

- l'engagement d'un nouveau fontainier à 100% a un impact sur les salaires et charges sociales. Un montant est également alloué pour la mise en place d'un poste de travail et l'achat et l'entretien d'un deuxième véhicule.
- Les charges relatives à l'achat d'eau sont calculées selon le nouveau tarif d'EauSud. Il est toutefois difficile d'évaluer les montants tant qu'un exercice complet n'est pas bouclé.
- les polices d'assurances doivent être mises à jour selon ProConseils.
- 961 - Intérêts: Pas d'investissement à terme prévu en 2026 afin de garantir suffisamment de liquidités pour gérer les travaux d'investissement en cours ou à venir.
- 990 - utilisation de la réserve de réévaluation: en diminution car certains biens sont arrivés à la fin de leur durée de vie.

Le Président reprend la parole pour la présentation du budget des investissements.

Il indique qu'aucun nouvel investissement n'est à voter ce soir; les montants présentés dans la projection sont des reliquats d'investissements déjà votés par l'assemblée.

Il n'y a pas de remarque ni de question de l'assemblée

## 4.2 Rapport commission financière


La parole est passée à Nicolas Favre, Président de la commission financière, pour la lecture du rapport de la commission. Les membres de la commissions relèvent quelques points qui impactent la situation financière :

- Engagement d'un nouveau fontainier: cet engagement représente une augmentation des charges mais répond à une nécessité opérationnelle.
- Augmentation du taux d'activités du poste de secrétariat de 10%.
- Refus de l'Assemblée des délégués d'augmenter le prix de l'eau de CHF 30ct/m3 alors que l'augmentation réelle nécessaire s'élève à CHF 40ct/m3.

Le budget a été établi dans une vision réaliste et objective en tenant compte des besoins et des contraintes de l'AVGG. Pour cette raison, les membres de de la commission financière proposent d'approuver le budget de fonctionnement et d'investissement tel que présenté.

Le Président remercie Nicolas Favre pour la lecture du rapport et les membres de la commission financière pour leur analyse.

## 4.3 Discussion et approbation

N'ayant toujours pas de question ou de remarque de la part de l'assemblée, le Président passe alors à l'approbation du budget de fonctionnement et d'investissement 2026. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité par les délégués. 

Charles Bailat remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

## 4.4 Planification financière

Charles Bailat présente de la planification financière pour les années 2026-2030.

La projection présente un déficit annuel entre CHF 200'000.- et CHF 244'000.- pour les années 2026 à 2029 et un déficit de près de CHF 370'000.- en 2030. Il relève que cette planification ne tient pas compte des frais financiers important que l'AVGG devra consentir lors de l'investissement en lien avec le déplacement de la conduite principale entre Vuadens et Vulruz estimé entre CHF 4 et 6 millions.

Il explique également que l'augmentation de déficit en 20230 est dû à l'arrêt de la ristourne qu'EauSud accorde à l'AVGG au travers du contrat d'achat d'eau conclu 2006 et qui prendra fin en 2029.

A la vue des montants projetés, le Président fait part de ses inquiétudes quant au maintien de l'association sans nouvelle augmentation du prix de l'eau.

La présentation ne soulève pas de remarque ni de question de la part de l'assemblée

Pierre-Alain Perroud relève que le document relatif à la planification financière manquait dans les documents transmis aux délégués en amont de l'assemblée. Le Président répond qu'en général, ces informations ne sont pas transmises en avance; ce point ne nécessitant pas de vote, les délégués n'ont pas besoin d'en prendre connaissance avant la séance.

## 5 Nouveau contrat fiduciaire

La durée du contrat de mandat de la fiduciaire G. Butty arrive à échéance selon la loi sur les communes. Il est donc nécessaire de conclure un nouveau contrat avec une nouvelle entreprise.

A la demande de la Commission financière, cinq fiduciaires ont été contactées dans le cadre d'un appel d'offre; 3 ont répondu par une offre.

- Ruffieux SA, Bulle - offre reçue
- Valentin Scaiola, Romont - ne prends plus de nouveau mandat
- Marc Gobet, Romont - offre reçue
- Gefid Conseil, Marly - offre reçue
- Sciboz Mélanie, Châtel-St-Denis - a cessé ses activités fiduciaires.

Les membres de la Commission financière ont alors analysé les offres reçues selon différents critères. Selon cette analyse, il ressort que l'offre proposée par Ruffieux SA répond aux exigences de rigueur et de transparence fixées par l'AVGG. Cette offre semble la plus complète et la plus favorable pour l'association. Les membres de la Commission financière proposent donc d'accepter l'offre de la fiduciaire Ruffieux SA.

Thomas Oberson demande s'il est possible de connaître le montant des trois offres reçues. Il lui est répondu que toutes les offres proposent des montants similaires, aux alentours de CHF 3'000.- TTC. Toutefois le nombre d'heures à disposition de l'AVGG peut varier sensiblement d'une offre à l'autre. Il semblerait que l'offre proposée par la Commission financière comporte un nombre d'heure suffisant pour une révision de qualité. De plus, l'offre de la fiduciaire Ruffieux est très précise et propose des conseils en vue d'améliorer certains points financier.

Le choix de la fiduciaire Ruffieux SA est accepté à l'unanimité des délégués.



## 6 Personnel

Suite à la décision du comité d'augmenter le budget relatif à la rétribution du personnel administratif, le Président annonce qu'une nouvelle collaboratrice en comptabilité a été engagée à un taux de 10%. Mme Nicole Rossier travaillera le mercredi matin dès le 1er novembre.

L'engagement d'un deuxième fontainier avait également été validé. Le Président annonce alors l'engagement de M. André Alves à un taux de 100%, sous la responsabilité de Michel Currat, dès le 1er novembre.

M. Alves est présent à l'assemblée; les délégués lui souhaitent la bienvenue par applaudissements.

## 7 Décomptes finaux

### 7.1 Vuadens - passage inférieur

L'investissement relatif au "Passage inférieur" concerne les travaux dans le prolongement de ceux réalisés à la suite de l'implantation du centre bois de Grisoni, à Vuadens, ceci afin que les TPF puissent déconstruire et reconstruire le pont enjambant notre ancienne conduite.

Le montant total du projet, après le retour des soumissions, s'élevait à CHF 259'000 avec une participation de CHF 70'000.- de la part des TPF, soit un montant net estimé à CHF 189'000.- réparti avec la commune de Romont et l'AVGG selon la consommation d'eau de chaque partie.

Ces travaux ont subi des adaptations de prix qui ont renchéris les coûts du projet, passant d'un montant estimé de CHF 241'000.- à CHF 259'000.-. Des difficultés durant les travaux dû à leur complexité ont encore augmenté les coûts d'environ CHF 17'000.-.

En conclusion, le budget est passé d'un montant estimé de CHF 241'000.-, crédit voté en assemblée, à un coût total final de CHF 276'296.-. Ceci représente pour l'AVGG une charge passant de CHF 98'239.50 à CHF 119'651.70. Le dépassement de CHF 21'412.20 représente 21.8% et reste dans la fourchette des 25% prévus lors d'un vote de budget d'investissement. Un crédit supplémentaire n'a donc pas lieu d'être.

## 7.2 Le Flon - secteur Porsel

Cet investissement concerne le déplacement d'une conduite de l'AVGG dans le secteur de Porsel sur la commune de Le Flon.

Ce chantier s'est bien déroulé malgré sa complexité.

Le montant total des travaux soumis une première fois à l'assemblée s'élevaient à CHF 493'000.- avec une charge pour l'AVGG de CHF 358'000.-. Le budget a dû être adapté après la réception des soumissions, pour passer à un total de CHF 575'000 pour une charge de CHF 400'500.- pour l'AVGG.

Les coûts total de travaux se sont élevés au final à CHF 607'254.70 avec une participation de l'AVGG de CHF 399'707.70. Le Président précise qu'une facture de CHF 17'257.50, représentant la part des honoraires à charge de la commune, doit encore être adressée à la commune de Le Flon. Ce montant n'est pas déduit des 399'707.30 présentés.

Charles Bailat profite de l'occasion de rappeler que les deux décomptes finaux présentés sont relatifs à des travaux qui se sont déroulés juste après la pandémie du covid 19 où les coûts des matériaux ont subi de très fortes augmentations. Ces augmentations des coûts de matériaux ont directement impactés les coûts globaux des chantiers que nous avons entrepris en 2024.

## 8 Travaux en cours

Le Président indique qu'aucun projet n'est à l'enquête actuellement.

Deux chantiers sont en cours de réalisation, soit le chantier des Aubépins dans le secteur de Grattavache sur la commune de La Verrerie ainsi que celui de la gare-sud à Vaulruz:

- La majeure partie des travaux relatifs aux Aubépins devrait se terminer d'ici la fin de l'année; seul le paysagiste interviendra en début d'année prochaine pour la remise en état des parcelles touchées par les travaux.
- Le tronçon ouest de la gare-sud de Vaulruz est repoussé en 2026.
- Le tronçon est de la gare-sud de Vaulruz est quant à lui terminé.
- Le déplacement d'une conduite de l'AVGG à Attalens est toujours en étude.

## 9 Divers

### Site internet de l'AVGG

Le Président annonce que le nouveau site internet de l'AVGG est opérationnel. Il encourage chacun à aller le visiter.

### Présentation de la nouvelle plaquette de l'AVGG

La nouvelle plaquette de présentation de l'AVGG, réalisée pour ses 50 ans, est maintenant terminée. Un exemplaire circule dans l'assemblée. Il est prévu un carton de 25 exemplaires pour chaque commune membre.

### Délégués et suppléants

Selon les indications du Service des communes, les communes doivent désigner un délégué ET un suppléant. Ces informations sont à transmettre à l'AVGG en début de législature.

Si aucun suppléant n'est annoncé et que le délégué devait être absent lors d'une assemblée, la commune ne pourra pas être représentée. Le Président relève alors l'importance d'annoncer les suppléants.

Charles Bailat indique que jusqu'ici l'AVGG n'a jamais fait cas de cette obligation. Toutefois, il est important de respecter la procédure et d'appliquer les règles correctes dès le début de la prochaine législature.

Pierre-Alain Perroud relève la difficulté de trouver un représentant de la commune car les agendas de tous sont très chargés. Il y a des situations où ni le délégué, ni le suppléant ne peuvent être présent. Selon lui, l'essentiel est que la commune soit représentée. M. Perroud demande alors que l'AVGG se renseigne sur le fonctionnement des autres associations pour cette situation.

### **Bassins versants**

Charles Bailat indique que dans le cadre des réflexions au sujet du regroupement des bassins versants, l'État souhaite confier l'entier du Sud Fribourgeois à EauSud. Le Président attire l'attention des délégués sur le fait que dans le cas d'une reprise de notre activité par EauSud, le prix de l'heure sera relativement plus cher et que la connaissance du terrain n'égalera pas celle de Michel Currat. Selon lui, il faut faire le maximum pour garder une association indépendante sans concurrencer EauSud.

### **Parole à l'assemblée**

Pascal Grandjean demande si le deuxième fontainier est engagé jusqu'à la retraite de Michel Currat puis fonctionnera seul ensuite.

Le Président lui répond qu'il est prévu d'avoir deux fontainiers à 100% dès le 1er novembre. Lorsque Michel Currat partira à la retraite, le pourcentage du deuxième fontainier sera peut-être redéfini. Mais deux personnes sont prévues à futur.

Il est noté que beaucoup de conduites n'ont pas été relevées dans les communes; l'AVGG souhaite être à jour avec les cadastres.

La parole n'est plus demandée par l'assemblée. Le Président remercie toutes les personnes qui l'entourent tout au long de l'année ainsi que les délégués pour leur confiance. Il souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

Claude Gremaud, vice-président, profite de l'occasion pour également remercier Charles Bailat pour toutes les connaissances et le temps mis à disposition de l'association.

---

**Ludivine Besomi Chatagny**

Admin & Finances

---

**Charles Bailat**

Président